

Le championnat du monde de pêche sportive en bord de mer, un rendez-vous exceptionnel à ne pas rater à Menton, pour tous les amoureux de pêche !

A l'automne prochain, des participants venus d'une dizaine de pays se retrouveront pour s'affronter dans le cadre unique offert par celle qu'on surnomme la Perle de la France, entre Méditerranée et collines.

Terre de passion, la Région Sud est aux côtés de ceux qui font vivre la pêche sportive. Soutien aux clubs, préservation de nos littoraux, et rayonnement de notre territoire à l'international : ici, on célèbre la mer et ses champions !

Bonne chance à tous les compétiteurs, et que le meilleur décroche la victoire !

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Président délégué de Régions de France.



C'est avec une immense fierté et une grande joie que nous accueillons à Menton le 2ème Championnat du Monde de Pêche au Flotteur. Cet événement prestigieux réunit les meilleurs pêcheurs du monde entier, chacun représentant fièrement son pays. Nous sommes honorés de vous recevoir dans notre belle ville pour cette compétition exceptionnelle.

Menton, joyau de la Côte d'Azur, est une ville aux multiples atouts. Nichée entre mer et montagne, elle bénéficie d'un climat doux et ensoleillé tout au long de l'année. Nos jardins luxuriants, nos plages et notre patrimoine historique riche en font une destination prisée par les visiteurs du monde entier. La vieille ville, avec ses ruelles pittoresques et ses façades colorées, témoigne de notre riche passé et de notre culture méditerranéenne.

En plus de ses charmes naturels, Menton est également réputée pour ses événements culturels et sportifs. Le Championnat du Monde de Pêche au Flotteur s'inscrit parfaitement dans cette tradition d'excellence. Nous sommes convaincus que cette compétition sera un moment fort de convivialité, de partage et de passion pour tous les participants et les spectateurs.

Que la compétition soit belle et que le meilleur gagne !

Yves JUHEL, Maire de Menton et Président de la Communauté de la Riviera français



C'est avec un immense plaisir que j'ai appris le choix de la Fédération Française des Pêches Sportives- FFPS- pour organiser en 2025 le 2^o Championnat du Monde Seniors de Pêche au flotteur. Je tiens à remercier très chaleureusement le Comité Directeur de la FIPS/Mer et tout particulièrement son Président Gilbert ZANGERLE, ainsi que la Commission Technique FIPS/Mer pour la confiance qu'ils accordent à notre Fédération de pêche Sportive.

L'édition 2025 de ce championnat du monde se déroulera sur la côte d'Azur et le très beau site de Menton.

Je ne doute pas un seul instant que le CPS MENTON saura tout mettre en œuvre pour accueillir en toute convivialité et dans les meilleures conditions sportives les différentes délégations nationales qui nous feront l'honneur de disputer ce titre mondial.

A cette période de l'année, nos plages dans ce secteur sont en général très poissonneuses et la pêche y est productive, mais comme chacun le sait la pêche reste la pêche et il faut aussi compter sur l'état de la mer et la météo.

Je souhaite à chacun un bon séjour sur la côte d'azur à Menton et les meilleures sensations sportives qui soient.

Jean Luc QUERNEC Président de la FFPS



Bienvenue au Championnat du Monde de Pêche Sportive à Menton sur la Côte d'Azur. Chers passionnés de pêche, chers visiteurs, nous sommes ravis de vous accueillir sur notre magnifique Côte d'Azur pour le Championnat du Monde de Pêche Sportive ! Cet événement prestigieux, qui rassemble les meilleurs pêcheurs du monde, est l'occasion de célébrer notre passion commune pour la pêche et de mettre en avant la beauté exceptionnelle de notre littoral. Nichée entre mer et montagnes, Menton offre un cadre idyllique pour les amateurs de pêche.

Ses eaux cristallines, sa biodiversité marine riche et ses paysages à couper le souffle font de notre région un véritable paradis pour les pêcheurs. Cet événement est l'occasion de découvrir les merveilles que notre mer Méditerranée a offrir. Au-delà de la compétition, cet événement est également une célébration de l'esprit communautaire qui unit tous les passionnés de pêche. C'est une chance de partager des expériences, d'échanger des techniques et de tisser des liens avec des pêcheurs venus des quatre coins du globe. Nous espérons que chacun d'entre vous repartira avec des souvenirs inoubliables et une nouvelle inspiration pour vos futures aventures de pêche. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, partenaires et sponsors qui ont contribué à la réalisation de cet événement. Votre dévouement et votre passion font toute la différence et rendent cet événement possible. En conclusion, que cette semaine soit synonyme de camaraderie, de respect de l'environnement et, bien sûr, de belles prises. Profitez de chaque instant dans notre belle ville, et que la passion de la pêche nous unisse tous ! Bienvenue à tous et bonne chance.

SEBASTIEN TOQUET Président du Club de Pêche Sportive de Menton (CPSM)

Le Club de Pêche Sportive de Menton, en coopération avec la Fédération Française des Pêches Sportives, FFPS, a le plaisir d'inviter votre Fédération à participer au 2ème Championnat du monde de pêche au flotteur en mer qui se tiendra à Menton sur la Côte d'Azur en FRANCE du 7 au 11 octobre 2025.

Le Championnat du Monde de Pêche au Flotteur en Mer est créé par la Fédération Internationale de Pêche Sportive en Mer (FIPS-M), en collaboration avec la Fédération Française des Pêches Sportives, en s'appuyant sur le soutien organisationnel du Club de pêche sportive de Menton et sous la supervision du Comité Technique FIPS-M.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Mardi 7 octobre 2025

09h00 Inscription des équipes
16h00 Réunion des capitaines
17h00 Cérémonie d'ouverture
21h00 Dîner

Mercredi 8 octobre 2025

06h00 Petit-déjeuner
06h30 Départ pour le site de compétition
07h00 Livraison et préparation des appâts
09h00 Début de la 1ère compétition
13h00 Fin de la 1ère compétition
17h00 Publication du classement
20h00 Dîner

Jeudi 9 octobre 2025

06h00 Petit-déjeuner
06h30 Départ pour le site de compétition
07h00 Livraison et préparation des appâts
09h00 Début de la 2ème compétition
13h00 Fin de la 2ème compétition
17h00 Publication du classement
20h00 Dîner

Vendredi 10 octobre 2025

6h00 Petit-déjeuner
06h30 Départ pour le site de compétition
07h00 Livraison et préparation des appâts
09h00 Début de la 3ème compétition
13h00 Fin de la 3^{ème} compétition
16h00 Publication du classement
19h00 Clôture Cérémonie, défilé dans la ville de Menton
21h00 Dîner de gala

Samedi 11 octobre 2025

07h00 – 09h00 Petit-déjeuner et départ des délégations

LOGEMENT

Pour les besoins d'hébergement du **2ème** Championnat du Monde de pêche au flotteur en mer, l'hôtel Le Vendôme, situé au cœur de la ville de Menton est une bonne option qui rendra votre séjour plus agréable.

Cet Hôtel est en face du lieu de pêche.



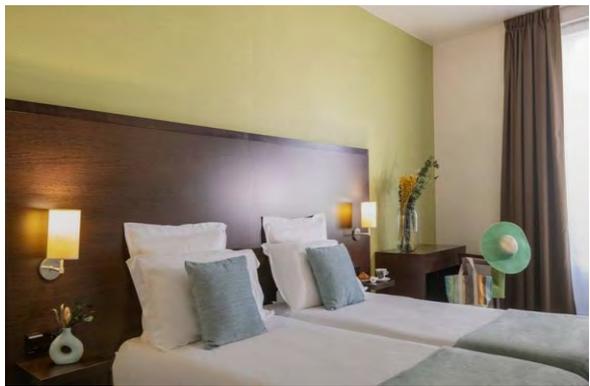
L'emplacement de l'hôtel se trouve à 15 minutes à pied de la gare ferroviaire, de l'aéroport de NICE Côte d'Azur (35 minutes en voiture) et du port de Nice (35 minutes en voiture).

Adresse : 2 rue Saint-Michel 06500 Menton

Tél : +33(0)4 93 28 67 67

Mail : bonjour@hotelvendomenton.com





Ville préservée, située aux confins de l'Italie, de la Principauté de Monaco et du Comté de Nice, Menton bénéficie d'un microclimat subtropical bienfaiteur qui lui fait presque ignorer l'hiver.



Découvrir Menton ou y vivre, c'est se laisser séduire par la sérénité et le charme d'un lieu à nul autre pareil. Sur cette terre privilégiée, enclavée et pourtant ouverte sur le monde, rien n'est ordinaire.

Si vous souhaitez réserver quelques jours avant l'événement, vous pouvez contacter le Club de pêche sportive de Menton en utilisant les coordonnées suivantes jusqu'au 30/06/2025 :

E-mail : sebtoquet@outlook.fr Téléphone : +33 618054471

Personne à contacter : Sébastien Toquet

Chambre double par personne (Petit déjeuner compris) : 90€

Chambre triple par personne (Petit déjeuner compris) : 71 €

Chambre single par personne (Petit déjeuner compris) : 103€

COMMENT REJOINDRE MENTON

Menton est située au sud-est de la France, elle est le dernier écrin de la Riviera française avant l'Italie.

Vous pouvez facilement rejoindre Menton en avion, en bateau ou par le chemin de fer.

En avion : L'aéroport international de Nice Côte d'Azur.

Les équipes peuvent envoyer leur matériel de pêche par cargo.

Le temps de trajet entre l'aéroport de Nice et Menton est de 35 minutes.

En bateau : Le port de Nice est accessible par de nombreuses compagnies maritimes internationales.

Le temps de trajet entre le port de Nice et Menton est de 35 minutes

En train : la gare SNCF se situe à 5 minutes à pied du lieu de résidence

PARKING

Quelques places seront réservées devant l'hôtel et d'autres au vieux port de Menton.

Merci de nous préciser combien de places de véhicules vous seront nécessaires en envoyant un mail au Président de la CPSM : sebtoquet@outlook.fr

LOUER UNE VOITURE

ADA, location de voiture ; 24 avenue des alliés 06500 Menton

Tél : + 33492101607

Options de voiture disponibles :

- Véhicules de tourisme jusqu'à 7 places
- Véhicules utilitaires

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture aura lieu sur la place de la mairie de Menton

17 rue de la République à MENTON



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE et dîner de GALA

La cérémonie de clôture et le Gala de clôture auront lieu au Palais de l'Europe

8 Avenue Boyer à MENTON



SITE DU CONCOURS

PHOTO n°1



PHOTO n°2



Le championnat se déroulera sur les plages de Menton (photo n°1). Toutefois, en fonction de la situation météorologique, nous pourrions déplacer le championnat sur le Quai Napoléon (photo n°2).

ÉQUIPEMENT SPORTIF

1. Cannes
Une seule canne peut être utilisée pour cette spécialité, bien que d'autres cannes puissent être montées jusqu'à l'émerillon. La longueur maximale de la tige est de 8 m. Les cannes sans moulinet ne sont pas obligatoirement munies d'anneaux.
2. Moulinets
Possibilité de pêcher avec moulinet ou sans moulinet
3. Flotteurs
L'utilisation d'un flotteur, qu'il soit fixe ou coulissant, capable de supporter au moins le poids du lest et de l'appât, avec fixation libre à la ligne est obligatoire.
4. Hameçons
La Fips-M fournira aux commissaires un calibre officiel permettant de vérifier la taille minimale des hameçons utilisés par les concurrents. Si l'hameçon rentre dans le calibre, il sera considéré comme trop petit et ne sera pas autorisé, tandis que s'il ne rentre pas dans le calibre, son utilisation sera autorisée. Les hameçons doubles ou triples ainsi que les hameçons INOX et autres hameçons en matériaux non corrosifs ne sont pas autorisés.
5. Bourriche
Chaque participant doit disposer d'au moins une bourriche pour maintenir les prises en vie.
6. Plateforme
Une plateforme de pêche pour installer le panier-siège sera utile mais pas obligatoire
7. Chariot
Les athlètes pourront avoir besoin de chariots pour transporter leurs matériels de pêche. Ils auront la possibilité de décharger et de charger le matériel de leur voiture à côté du poste de pêche. Après le déchargement et pendant la compétition, les chariots ne doivent pas se trouver à proximité des places de pêche.

CLASSEMENT

Le système pour le classement du concours sera basé sur un point attribué pour chaque GRAMME de poids résultant des opérations de contrôle et de pesée, sans tenir compte de la taille minimale de chaque espèce. Après pesée, toutes les captures seront relâchées à la mer pour la préservation des espèces de poissons.

APPÂTS

Les organisateurs fourniront 1 pack complet d'appâts nécessaires à la compétition.

Les types d'appâts suivants seront fournis chaque jour à chaque concurrent.

Ce pack comprend :

½ pain brioché tressé, 250 gr de crevettes, 2 kg de sardines entières, 1 boîte de vers durs et 2 kg d'amorce.

Prix : 45 €

Ces packs d'appâts peuvent être réservés dans les quantités souhaitées pour les jours d'entraînement.

La marque et le type d'amorce qui seront utilisés seront annoncés.

INSCRIPTION

L'inscription doit être complétée par la fédération de chaque pays en utilisant l'e-mail de contact officiel de la fédération.

Les organisateurs **préfèrent** le processus d'inscription électronique car le système en ligne fournit des informations plus rapides et plus complètes. Néanmoins, l'inscription peut toujours être complétée en remplissant les formulaires d'inscription traditionnels.

Magasin de pêche à proximité :

Fish and Ships Tackle Shop

Port de Garavan, 4 Terre-Plein du Nouveau Port, 06500 Menton

Téléphone : 0951888498

Al Milanese in Mar di Tomatis Luca & C. s.n.c.

Via Nino Bixio, 71, 18038 Sanremo IM, Italie **Province** : Imperia

Téléphone : +39 0184 501420

Megapeche

219 Av. du Dr Julien Lefebvre, 06270 Villeneuve-Loubet

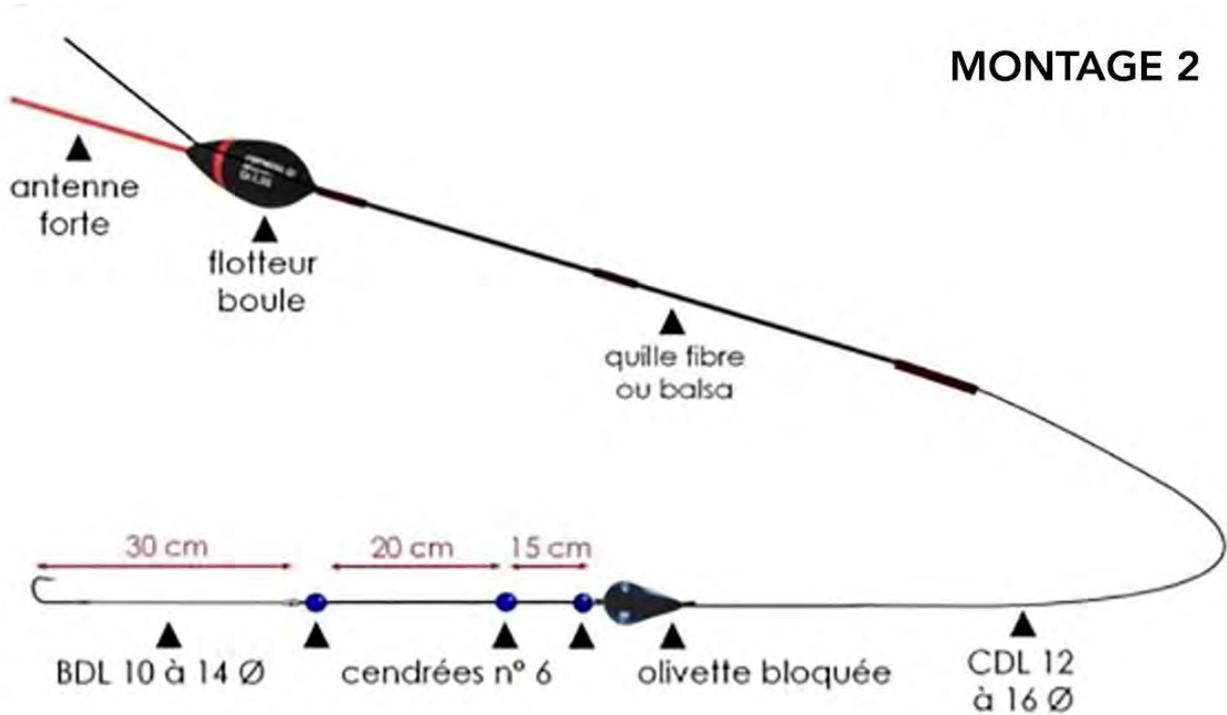
Téléphone : 04 22 16 14 84

ESPÈCES DE POISSONS DE LA ZONE MÉDITERRANÉENNE

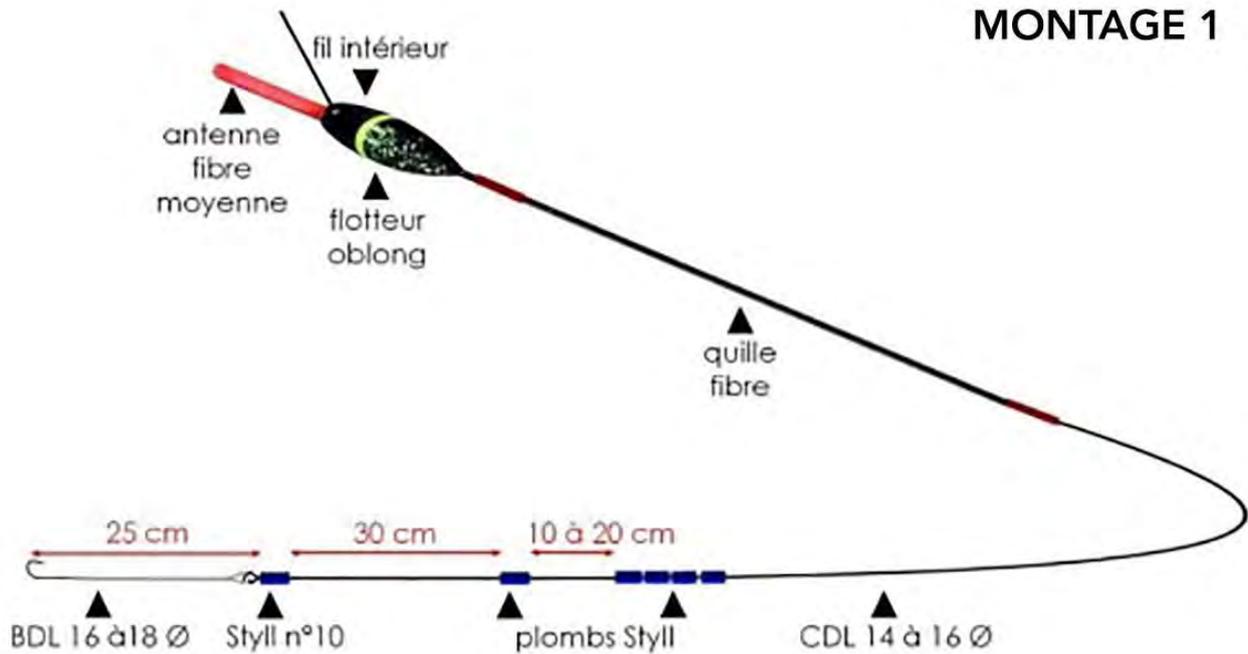
		
 <p>Serran écriture</p>	 <p>Girelle Royale</p>	 <p>Rouget</p>
 <p>Bogue</p>	 <p>Saupe</p>	 <p>Girelle</p>
 <p>Pagel Acarné</p>	 <p>Girelle Paon</p>	 <p>Oblade</p>
 <p>Rascasse Brune</p>	 <p>symphodus Tinca</p>	 <p>Gobbie</p>
 <p>Sar</p>	 <p>Dorade Royale</p>	 <p>Veirade (Sar tête noire)</p>
 <p>Bar ou Loup</p>	 <p>Serran</p>	 <p>Castagnole</p>
 <p>Marbré</p>	 <p>Mulet ou Muge</p>	 <p>Canthère (Dorade Grise)</p>

APPAREIL DE PÊCHE SUGGÉRÉ

MONTAGE 2



MONTAGE 1



**2^{-ème} Championnat du Monde de Pêche au Flotteur en Mer
Du 7 au 11 octobre 2025 – MENTON – France**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FÉDÉRATION _____

NATION _____

ADRESSE _____

PAYS _____

TÉLÉPHONE _____

E-MAIL _____

PERSONNE DE CONTACT _____

TÉLÉPHONE _____

DATE _____ SIGNATURE _____

Le comité d'organisation doit recevoir le formulaire d'inscription complété et le récépissé du paiement des frais d'inscription au plus tard le 30 juin 2025. Le paiement doit être effectué à :

Club de pêche sportive de Menton

IBAN : FR76 10278079120002090520154

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Raison du virement bancaire : Frais WC Float Angling France Menton

Téléphone : +33618054471

**2^{-ème} Championnat du Monde de Pêche au Flotteur en Mer
Du 7 au 11 octobre 2025 – MENTON – France**

FICHE D'INSCRIPTION OFFICIELLE FÉDÉRATION NATIONALE

Concurrents	NOM	PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
Réserve		
Capitaine		

Inscription par équipe de 5 concurrents en pension complète (630 € par personne) **	3.150,00 €
Inscription Capitaine et Réserve en pension complète (550 € par personne) **	1.100,00 €
Inscription pour une équipe de 5 concurrents sans hébergement (220 € par personne avec Dîner de Gala)	1.100,00 €
Inscription Capitaine et Réserve sans hébergement (165 € par personne avec dîner de gala)	330,00 €
Coût du banquet de clôture	60,00 €
Total :	

**Des paniers repas seront livrés sur le lieu de pêche aux participants ayant retenu la pension complète pendant la compétition.

**2^{-ème} Championnat du Monde de Pêche au Flotteur en Mer
Du 7 au 11 octobre 2025 – MENTON – France**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR FAMILLES ET ACCOMPAGNANTS

Type d'inscription :

Prénom et nom :

Remarques :

Accompagnant en pension complète par personne : 550,00 €

Dîner de gala (banquet) en supplément : 60,00 €

TOTAL :

Le comité d'organisation doit recevoir le formulaire d'inscription complété et le récépissé du paiement des frais d'inscription au plus tard le 30 juin 2025.

Le paiement doit être effectué à :

Club de pêche sportive de Menton

IBAN : FR76 10278079120002090520154

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Raison du virement bancaire : Frais WC Float Angling France Menton

Téléphone : +33618054471

Formulaire de demande d'appâts pour les jours d'entraînement

Fédération / Pays : _____

DATES	03/10/2025	04/10/2025	05/10/2025	06/10/2025
Nombre de packs				
Prix				

Rappel du prix : 45€ par pêcheur et par jour d'entraînement

Le bon de réservation d'appâts et le récépissé de paiement doivent être adressés avant le 30 juin 2025 auprès du :

Club de pêche sportive de Menton

IBAN : FR76 10278079120002090520154

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Raison du virement bancaire : Frais WC Float Angling France Menton

Téléphone : +33618054471

RECOMMANDATIONS CLÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les sportifs qui prennent des médicaments sont tenus de vérifier si ceux-ci figurent sur la liste des substances et méthodes interdites par l'AMA.

Des précautions particulières doivent être prises lors de la prise d'antihypertenseurs, en particulier de diurétiques, qui sont disponibles à la fois comme préparations individuelles et en association avec d'autres médicaments normalement autorisés. Les diurétiques sont toujours interdits.

Pour ces raisons, chaque athlète ou fédération nationale doit vérifier la liste des substances interdites et, si nécessaire, demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (TUE). L'exemption pour usage thérapeutique doit être accordée avant de prendre une substance interdite.

L'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques doit être soumise 30 jours avant la participation aux championnats. Les formulaires de demande doivent être remplis avec soin et avec la permission de votre médecin. Le certificat ou l'ordonnance d'un médecin n'autorise pas en soi l'athlète à utiliser la substance ou la méthode interdite. La demande doit être remplie en français ou en anglais et envoyée directement au bureau du président de la CIPS.

Courriel : office@cips-fips.com

Tout athlète a le droit de pratiquer un sport propre.

WORLD ANTI-DOPING AGENCY <https://www.wada-am.rg/fr>